



HAL
open science

Des aides techniques pour la scolarisation d'élèves présentant des troubles du langage écrit

Jack Sagot

► **To cite this version:**

Jack Sagot. Des aides techniques pour la scolarisation d'élèves présentant des troubles du langage écrit. La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, 2006, 33, pp.189-200. hal-04139443

HAL Id: hal-04139443

<https://inshea.hal.science/hal-04139443>

Submitted on 23 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des aides techniques pour la scolarisation d'élèves présentant des troubles du langage écrit ¹

Jack SAGOT

Professeur-formateur à l'INS HEA

Présentation : À présent mieux connus, les troubles sévères du langage écrits, présents chez un nombre conséquent d'enfants, ont été pris en compte par l'Éducation nationale à travers un récent plan national d'action (2002). Cette nouvelle donne engage à réfléchir aux aides susceptibles de favoriser la scolarisation de ces élèves et à en repérer les outils, aussi bien techniques que pédagogiques. Le présent article fait le point sur différents produits logiciels et démarches susceptibles de permettre aux enseignants et aux différentes personnes concernées par les apprentissages des enfants atteints de tels troubles de fournir des réponses appropriées à leur scolarisation dans le premier comme dans le second degré.

Mots-clés : Adaptations pédagogiques - Aides techniques - Dyslexie - Troubles du langage - Logiciels - Tice.

LONGTEMPS insuffisamment pris en compte par l'Éducation nationale, voire parfois totalement niés, les troubles sévères du langage écrit sont à l'origine d'importantes difficultés scolaires, de souffrances de la part des enfants qui en sont atteints et de frustrations de leurs parents. C'est seulement depuis peu, à la suite du rapport Ringard, qu'un plan national d'action ² a été mis en place par le ministère de l'Éducation nationale. Adressé aux préfets et aux autorités académiques, ce plan semble vouloir mobiliser les instances décisionnaires sur ce problème de santé publique : malgré des statistiques incertaines, au moins un élève sur vingt présente de tels troubles plus ou moins sévères. Au niveau du terrain de l'école, ce plan d'action a permis la création de dispositifs de prise en charge des enfants dyslexiques, telles des classes spécialisées *Troubles du langage* dans le primaire et le secondaire et la création de pôles d'études et de nouvelles formations pour les enseignants ³. Outre la recherche de démarches pédagogiques mieux adaptées aux élèves dyslexiques, se posent aujourd'hui la question des aides pédagogiques et tout particulièrement celle des aides techniques pouvant faciliter les apprentissages et suppléer des déficits certes rééducables mais malheureusement non guérissables.

1. Cet article fait l'objet d'une parution conjointe dans la revue *Réadaptation* n° 527 (février 2006).

2. BO n° 6 du 7 février 2002, « Mise en œuvre d'un plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral ou écrit », circulaire n° 2002-024 du 31 janvier 2002.

3. À l'INS HEA (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés, ex-Cnefei) et dans divers IUFM.

Dans une enquête réalisée fin 2004 auprès d'établissements scolaires et de familles d'enfants ou d'adultes dyslexiques, Catherine Peries ⁴, responsable du département troubles du langage de la société Ceciaa relevait les principaux besoins exprimés : l'aide à l'écrit, à la rééducation et à la remédiation, à l'apprentissage de la lecture et à la lecture elle-même, à l'organisation des devoirs. Elle remarquait également une forte demande technique portant sur la synthèse et la reconnaissance vocale, demande qui anticipait certainement des réponses à ces besoins.

Nous nous proposons ici de signaler brièvement et très incomplètement quelques aides techniques et parfois non techniques pouvant se révéler utiles à la prise en charge des élèves présentant des troubles du langage écrit depuis la maternelle jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.

DES OUTILS D'AIDE AUX PRÉAPPRENTISSAGES

À l'école maternelle, étape fondamentale et préparatoire au langage oral puis écrit, un enfant doit pouvoir communiquer autrement que par le geste ; il doit commencer à se rapprocher des autres et dès la petite section, parler déjà de façon compréhensible et participer à des jeux collectifs. En grande section, il doit en principe non seulement posséder tous les sons de la langue orale et ne pas les confondre mais son discours doit être un minimum fluent (attention au bégaiement), informatif et organisé. Concernant le graphisme, à cet âge, l'enfant doit avoir pu développer les aptitudes motrices de base et être capable, sans les nommer, de recopier les formes de lettres ou de chiffres sans erreur notable d'orientation.

La non-acquisition de ces compétences doit alerter l'enseignant et les parents qui, seuls, pourront décider de consulter un spécialiste du langage en vue d'un diagnostic du retard éventuel.

À cette étape de la vie scolaire, où les apprentissages ne sont pas encore systématisés, les aides techniques utiles au langage écrit sont moins nombreuses que les matériels pédagogiques classiques que sont les jouets, les images, les couleurs (crayons et peintures), les jeux éducatifs, toutefois ; l'ordinateur et le téléviseur peuvent déjà constituer d'utiles supports aux activités de langage.

La grande section est le moment où l'enfant doit installer et parfaire son système de prise d'informations et tout particulièrement celui qui permettra la discrimination visuelle fine assurant en priorité la reconnaissance d'images, de pseudo-lettres puis de lettres. Cela s'appuiera sur des activités diverses à partir de supports achetés dans le commerce (jeux de société) ou réalisés par l'enseignant. C'est l'occasion de reconnaître, de nommer et de décrire ce que l'on voit. Pour des élèves présentant un retard de langage, les démarches pédagogiques pourraient s'adosser à des jeux comme celui du **Lexidéfi** ⁵. Ce jeu dont l'objectif est l'enrichissement du vocabulaire a été conçu par une orthophoniste. Il est actuellement utilisé en cabinet de rééducation et à l'école, en maternelle et en primaire, avec des enfants dyslexiques ou dysphasiques. Présenté sur un support carton, ce jeu d'acquisition et d'évocation du lexique est articulé autour de trois activités : la dénomination d'images et la découverte

4. Catherine Péries, département troubles du langage, Ceciaa (www.cecias.com/dyslexie/).

5. **Lexidéfi** de la société Éducaland (www.educaland.com).

de mots nouveaux, la devinette qui exerce l'évocation à partir de critères pertinents et la fluence qui consistera à donner en un temps limité le plus de mots possibles appartenant à un thème pioché. De tels jeux existent également sur ordinateur, leur intérêt réside surtout dans l'association image/son et éventuellement dans l'animation des images graphiques. On peut par exemple utiliser le loto sonore **La souris bleue** ⁶ qui permet d'associer une importante collection d'objets sonores de notre univers quotidien à plusieurs modes de représentation : images, textes... **Des sites francophones** proposent de nombreux jeux autour du langage adaptés au niveau préscolaire. Ils sont accessibles à l'aide de n'importe quel moteur de recherche en sélectionnant l'expression *jeux de langage*.

Un bon équilibre entre les différents supports techniques et non techniques maintiendra l'attention et enrichira à la fois les perceptions et la relation au groupe classe.

Pour les enfants ayant un graphisme maladroît qui nécessite un contrôle attentionnel important, des petits jeux fondés sur le repérage, la sélection de mots globaux et l'écoute – de son prénom, du nom d'un personnage d'une histoire racontée par la maîtresse – peuvent être intéressants. En effet, un trouble praxique ne doit, en aucun cas, empêcher la production et l'écoute d'écrits très simples. Pour cela on pourra par exemple, sans savoir lire, utiliser le logiciel **Pictop** ⁷ qui permettra de combiner des mots et produire par la synthèse vocale des petits textes que l'enfant répétera. Ce logiciel *ouvert* donne à l'enseignant la possibilité de créer des activités de lecture et d'écriture. Il est fondé d'une part sur la sélection d'étiquettes (lettres, syllabes, mots, phrases) venant s'insérer dans un petit éditeur de texte et d'autre part sur la vocalisation de l'ensemble des sélections à l'aide d'une synthèse vocale.



Le logiciel Pictop permet de combiner des mots et produit par la synthèse vocale des petits textes que l'enfant répète.

À cet âge beaucoup d'enfants rencontrent encore des difficultés d'organisation dans la chronologie des événements. Les rituels sont alors utiles pour scander la journée, la semaine, l'année (la date, la météo, les activités de la journée...). C'est un moment de langage et de structuration du temps dont les supports habituels sont des dessins, des symboles, des codes pictographiques voire des petits textes. Ceux-ci sont le plus souvent réalisés par l'enseignant de façon traditionnelle mais parfois sur ordinateur à l'aide d'un logiciel de dessin ou d'un traitement de texte pour

6. *La souris bleue* de la société Audivimédia (www.audivimedia.fr).

7. *Pictop* disponible au service édition de l'INS HEA (www.cnefei.fr – sélection : *Ressources/Productions*).

habituer l'élève à reconnaître différentes polices de caractères. On peut également utiliser des jeux d'histoires en images séquentielles comme le coffret **Raconte**⁸.

DES AIDES TECHNIQUES ET L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE ÉCRITE

L'enseignement primaire s'ouvre par la seconde année du cycle 2 ou cycle des apprentissages fondamentaux. C'est l'année du Cours préparatoire, le CP, l'année de l'apprentissage de la lecture qui s'achèvera à la fin de l'année suivante, celle du Cours élémentaire 1^{er} année, le CE1. C'est pour l'enfant dyslexique l'année de tous les dangers, année pendant laquelle se révélera brutalement le trouble s'il n'a pas été dépisté, diagnostiqué et rééduqué au moins partiellement auparavant. C'est, d'abord, l'année de l'enseignement systématisé du français avec son lot de difficultés dans la rencontre de l'apprentissage de la lecture avec le déchiffrage, la lecture silencieuse ou orale, l'écriture et le tout début de l'orthographe mais c'est aussi la confrontation à d'autres disciplines telles les mathématiques et la découverte du monde dans lesquelles le langage écrit est également incontournable.

Pour développer sa conscience phonologique, l'enfant dyslexique devra pouvoir faire de nombreux exercices de répétition, de discrimination de syllabes proches, de logatomes. Plus lent et souvent moins performant au niveau de sa mémoire de travail qu'un élève ordinaire, l'élève dyslexique ne pourra pas traiter le même volume de matériaux textuels. Il faudra réduire et choisir les textes à lire ou à résumer. On évitera également de le mettre en difficulté lors d'une lecture orale et collective. On s'assurera de la bonne compréhension d'un texte lu, souvent laborieusement, par des questions orales et plus tard, on ne sanctionnera pas l'orthographe en dehors des dictées toujours courtes et de difficultés progressives.

Tout cela repose bien évidemment sur la notion de projet individualisé mais également sur le choix de possibles aides techniques matérielles comme l'**Alphasmart**⁹ ou l'ordinateur et des outils logiciels tels les traitements de texte (**OpenOffice**¹⁰ ou **Word**) qui offrent quelques médiocres possibilités de correction que l'on peut tout de même améliorer un peu en entrant des mots du lexique personnel.

Pour l'accompagnement de l'apprentissage de la lecture, l'enseignant peut encore ici utiliser le logiciel **Pictop**⁷ qui permettra de sélectionner, de combiner et d'écouter des étiquettes textuelles, syllabes, mots ou phrases. Ce petit outil très simple d'usage pour l'enfant et l'enseignant offrira de multiples possibilités d'exercices construits sur mesure pour la classe et pour l'élève dyslexique :

- production de logatomes, de mots ou de phrases écrits directement au clavier ou composés par sélection d'étiquettes à l'aide de la souris. Toutes ces productions d'écriture sont alors vocalisées par une synthèse vocale et peuvent être imprimées et collées dans le cahier ;

8. *Raconte* de l'École des Loisirs (www.ecoledesloisirs.fr/index.html - sélection : Par titre/Catalogue /Auxiliaires pédagogique/Éditions de l'école/Diverses approches de la lecture/Images séquentielles).

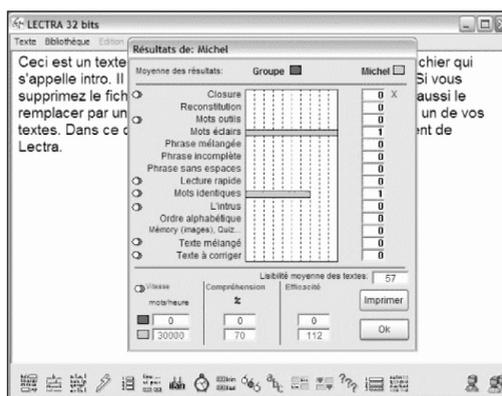
9. L'Alphasmart est un appareil portable de prise de notes. Moins performant qu'un ordinateur portable, il est toutefois plus léger, beaucoup plus robuste et moins cher. C'est un outil qui peut être intéressant pour la scolarisation d'élèves dyslexiques en primaire. Il est disponible chez tous les distributeurs de matériels spécifiques comme Vocalisis (www.vocalisis.com).

10. Logiciel libre, suite bureautique très complète et gratuite OpenOffice (fr.openoffice.org).

- réalisation d'exercices à trous aidés éventuellement en lecture par la synthèse vocale. Pour l'essentiel, c'est alors un travail de lecture et de compréhension d'un texte et d'écriture de quelques réponses.

Plus grand, l'élève devra aborder la grammaire, la conjugaison et l'expression écrite. Dans ces domaines de la langue écrite, outre le talent de l'enseignant pour expliquer, encourager et motiver, il existe des outils qui peuvent apporter quelques aides directes à l'élève dyslexique.

Lectra¹¹ est un outil d'entraînement à la lecture. C'est un logiciel ouvert car les textes sont choisis et saisis par l'enseignant, ce qui les rend en principe accessibles au niveau de l'élève. Le logiciel permet de générer automatiquement toutes sortes d'exercices : closure, reconstitution, mots outils, mots éclairs, phrase mélangée, phrase incomplète, phrase sans espaces, lecture rapide, mots identiques, intrus, ordre alphabétique, memory, quiz, texte mélangé et texte à corriger.



Lectra, un outil d'entraînement à la lecture.

Le Lectron¹², c'est un jeu éducatif et multimédia, à jouer seul ou en groupe, pour apprendre l'orthographe et le vocabulaire. Sur une banque de textes nombreux, 46, mais fermés, Lectron propose 7 jeux exerçant des compétences du langage écrit comme la pêche aux lettres (des lettres du texte choisi disparaissent et sont remplacées par des points et l'élève doit retrouver les lettres manquantes en mobilisant son intuition et sa réflexion); la dictée (ici, le Lectron dicte, détecte les fautes et propose d'aller consulter des règles oubliées); ou bien le jeu du pendu (la définition du mot à rechercher et le contexte du jeu guide l'élève).



Le Lectron, un jeu éducatif et multimédia pour apprendre l'orthographe et le vocabulaire.

11. LECTRA: www.lectramini.com/index.php

12. Le Lectron: perso.wanadoo.fr/jean.hamez/lectron.html

Les langagiciels¹³, s'appuient sur les conceptions des pédagogies de la médiation et de la remédiation et ont pour objectif **l'appropriation du lire et de l'écrire**. Organisés autour de sept outils informatiques et s'appuyant sur un environnement informatique ouvert, les Langagiciels se fondent sur l'hypothèse fondamentale suivante : il est possible de mettre en œuvre les remédiations cognitives en travaillant directement dans les champs disciplinaires. Dans le champ du français, l'apprenant, ici l'enfant (mais ce peut être également l'adulte dyslexique) dispose et manipule un ensemble de satellites (*Tirécrit, Cesécrit, Corécrit, Nuages*) qui sont autant de types d'exercices constitués autour d'un noyau central, le Rédigeur dans lequel l'enseignant-médiateur entre les textes de son choix. Dans le champ des langages mathématiques, le dispositif est complété par deux programmes techniquement indépendants du Rédigeur (*Algécrit et Rédigéo*), mais qui visent les mêmes objectifs.

Bien que cet article traite avant tout de la scolarité des élèves présentant des troubles du langage écrit, notons qu'il existe une communauté d'intérêt et une continuité d'action entre l'enseignant et l'orthophoniste et, bon nombre d'outils spécialisés pour ce dernier peuvent être utiles dans la classe. C'est le cas des logiciels **Play-On** et **Scargouli**.

Play-On¹⁴ est un ensemble de **Jeux d'entraînement phonologique** à destination des enfants en risque de dyslexie. Il s'adresse aussi bien aux jeunes lecteurs de 6 à 8 ans en difficulté d'apprendre à bien lire qu'aux élèves plus âgés de 9 à 11 ans, reconnus déjà dyslexiques et en échec dans les apprentissages scolaires. Play-On aborde le langage écrit à deux niveaux, celui de la différenciation des syllabes, puis celui de l'enchaînement des syllabes pour former les mots et accéder au sens de la phrase. Pendant que l'enfant joue avec Play-On, ses automatismes de lecture sont entraînés à son insu, Play-On offre donc un contexte d'apprentissage implicite autour de plusieurs jeux qui doivent être accompagnés par l'orthophoniste, ou à défaut par un enseignant. **Play-On** propose :

- *Un jeu de différenciation de syllabes*, qui dans le contexte d'un jeu de basket, entraîne l'enfant à distinguer des sons proches et à repérer leur graphie (ex : ragot/rabot) ;
- *Un jeu de mémorisation et de rimes*, dans lequel l'enfant entend un mot, puis une syllabe. Si la syllabe reprend la dernière syllabe du mot, l'enfant doit répondre *oui*. Dans le cas contraire, il doit répondre *non*, ce jeu est présenté dans le même contexte que le précédent ;
- *Un jeu de répétition inattentive* : pendant que l'enfant joue avec un puzzle à l'écran, des mots à répéter lui sont proposés. Cette répétition se fait sans contrainte et sans correction. Il ne s'agit pas d'obtenir une répétition exacte, ce qui serait assez difficile en double tâche, mais de renforcer naturellement la boucle qui associe le son d'un mot entendu et les mouvements qui permettent de le reproduire.
- *Un jeu de lecture soufflée* : un petit avion se déplace sur l'écran comme s'il suivait les lignes d'un texte écrit mais présenté uniquement oralement. Puis ce

13. Les Langagiciels : www.langagiciels.com/ou <http://www.cnefei.fr/RessourcesHome.htm?Ressource/Productions/Informatique/ProdInfoGenex.htm~ContenuRessource>

14. Play-On de chez Audivimédia : http://perso.wanadoo.fr/audivimedia/play_on.htm

texte apparaît à l'écran, phrase par phrase, et est relu oralement au rythme de l'affichage et on demande à l'enfant d'accompagner cette seconde lecture. L'enfant prend alors appui sur la voix qu'il entend mais qui disparaît de temps en temps. Cela l'oblige alors à se raccrocher de plus près au texte écrit qui figure sur l'écran. L'élève apprend à lire en répétant et en lisant un peu à la manière d'un enfant qui apprendrait à faire du vélo alors qu'on l'accompagne en lui lâchant progressivement la selle.



Play-on est un ensemble de jeux d'entraînement phonologique.

Scargouli¹⁵ réalisé par l'équipe du GERIP¹⁶, un groupe d'orthophonistes et d'informaticiens qui réalisent d'excellents outils de rééducation du langage. Le cédérom Scargouli est conçu pour découvrir et acquérir de façon ludique les trente-huit principales règles grammaticales en vue d'améliorer la syntaxe tant au niveau de la production d'écrit qu'au niveau de l'analyse demandée dans les classes du Primaire. Il permet d'enrichir l'orthographe d'usage et de mieux utiliser la conjugaison et les homophones grammaticaux (à/a, son/sont...). Construit autour de la thématique de la voiture (le verbe) dont Scargouli est le conducteur (le sujet), le logiciel offre de nombreux parcours permettant de découvrir de façon progressive et interactive la construction de la grammaire française. Plusieurs centaines d'exercices assurent l'entraînement, l'approfondissement et l'évaluation. Accessible dès l'âge de 8 ans et très intéressant au moins jusqu'en CM2, cet outil peut certainement être utile à un élève dyslexique au cours de sa scolarité en collège.

Si certains jeux éducatifs sur cédérom peuvent bénéficier au cadre de la classe, remarquons tout de même qu'un enseignant n'est pas un orthophoniste. Ses objectifs, ses modalités d'intervention, ses démarches et ses compétences sont différentes du thérapeute, aussi tout de même est-il prudent de laisser une grande partie de ces outils aux spécialistes qui les ont conçus et qui sauront tirer le maximum d'intérêt pour l'enfant dyslexique.

DES AIDES TECHNIQUES POUR LA SCOLARITÉ DANS LE SECOND DEGRÉ

L'enseignement dans le second degré repose à la fois sur des compétences à la fois générales et spécifiques, en effet à ce niveau d'enseignement le *savoir lire* et le *savoir écrire* sont des instruments de connaissance au service de toutes les disciplines scolaires, et on comprend que les troubles du langage écrit peuvent très gravement compromettre la scolarisation. Aussi des outils d'aide à la lecture, c'est-à-dire à la prise d'information écrite quelle que soit sa modalité d'entrée, visuelle ou auditive,

15. Scargouli disponible chez Cimis www.cimis.fr/index.php/fr/logiciels_educatifs/logiciels_g_rip/scargouli ou Ceciaa (www.ceciaa.com/dyslexie/ENTRAINEMENT%20LECTURE/SCARGOULI.htm)

16. GERIP, www.gerip.com

à la production et à la correction d'écrits seront, bien entendu, très importants et très utiles aux élèves dyslexiques accueillis en collège puis en lycée.

Concernant les outils d'aide à la lecture ou à la compréhension de l'écrit, le problème est d'accéder à cet écrit.

- Si le document est numérisé, il peut être intéressant dans certains cas et pour certains élèves de l'agrandir et de le présenter en colonnes, ce qui en facilitera la lecture. On pourra alors utiliser un logiciel d'agrandissement de caractères comme celui utilisé par les personnes malvoyantes avec **ZoomText**¹⁷ et la connaissance du texte se fera par une simple lecture visuelle.

- Dans le cas d'un document imprimé et qu'un élève ne peut pas lire rapidement, c'est la numérisation puis la vocalisation du texte qui viendra en aide. Pour cela, le logiciel de reconnaissance optique de caractères **Omnipage**¹⁸ – associé à une synthèse vocale – est particulièrement performant.

Pour ce qui est des aides à la production d'écrits, deux outils nous semblent particulièrement bien adaptés aux élèves dyslexiques et à la demande de leurs professeurs.

Le logiciel **Editdys**¹⁹ se présente sous la forme d'une barre d'outils de remédiation destinée prioritairement aux personnes dyslexiques et dysorthographiques. Elle comprend à la fois :

- *Un lecteur de textes bilingue* (français/anglais) faisant appel à une synthèse de la parole de grande qualité. Ce lecteur propose une lecture en continu, mot à mot, ou en épellation. Il offre en plus une série d'options et de paramètres très utiles à l'adaptation du logiciel à l'élève.

- *Un correcteur de textes* intégrant lui aussi le profil personnel de la personne dyslexique. Ce module propose à la fois une correction lexicale et grammaticale. Une correction sémantique devrait, par la suite, enrichir cet outil unique en langue française.

- *Un afficheur de textes* : ce module basé sur les concepts de *proprioception* permet de paramétrer très finement l'affichage à l'écran d'un texte (taille, police, colonage...). Cet outil très original s'avère particulièrement efficace pour les enfants (et adultes) dyslexiques.

- *Un module de dictée vocale* intégrant le moteur de la version professionnelle de **Dragon naturally speaking V.8**²⁰, sans doute le meilleur produit sur le marché à ce jour. Ce logiciel offre 3 fonctionnalités :

- *La dictée vocale* permet de dicter (en mode continu et/ou en épellation) un texte comprenant des phrases, des mots, des chiffres, des nombres, des abréviations... Chose très intéressante, il est possible de l'utiliser en mode *baladeur* à l'aide d'un système d'enregistrement numérique autonome (par exemple un PDA, un enregistreur-lecteur MP3 de poche...).



17. ZoomText disponible par exemple chez Eurobraille : www.eurobraille.fr/doctechneque/zoomtext.htm

18. Omnipage de Chez Scansoft : www.scansoft.fr/omnipage/

19. Editdys est disponible chez L&T.I (Plate forme technologique de l'ISIMA, Campus universitaire des Cézéaux-63170 Aubière), chez Ceciaa (134-140, rue d'Aubervilliers, 75019 Paris, www.ceciasa.com/dyslexie/) et Vocalisis (www.vocalisis.com/)

20. Scansoft (www.scansoft.fr)

- *La commande vocale* permet de piloter l'ordinateur avec la voix (applications bureautiques, messageries, recherche sur le Web...).
- *La synthèse de la parole* permet de lire n'importe quel texte, des chiffres, des nombres, des abréviations...

Notons que la dictée vocale a fait des progrès considérables en quelques années. C'est aujourd'hui un outil accessible financièrement et particulièrement efficace au niveau des remédiations qu'il peut apporter.

Tous ces modules intègrent un *profil personnel* qui s'adapte à chaque utilisateur et plus la personne dyslexique utilisera les logiciels, plus ceux-ci deviendront efficaces.

On l'a sans doute compris, Editdys est véritablement un bouquet de ressources particulièrement bien adaptées aux besoins des élèves dyslexiques scolarisés dans le second degré. Conçus et réalisés par Gilles Vessière, informaticien et responsable de la société L&T.I et responsable du groupe de recherche ISIMA ²¹, le cahier des charges de ce produit a été réalisé conjointement par ce chercheur et Éric Leroy, un adulte se définissant lui-même très dyslexique, président de l'association Rapsodys ²². Actuellement et quotidiennement utilisé par plusieurs dizaines d'élèves dyslexiques scolarisés en 6e dans un collège de la région de Clermont-Ferrand, au dire des spécialistes de la question, ce logiciel est l'outil le plus abouti à ce jour ²³ et il intéresse un nombre croissant de familles d'enfants présentant des troubles du langage écrit.

Un spécialiste ²⁴ récemment contacté me livrait ce témoignage sur l'intérêt de la dictée vocale pour les élèves dyslexiques: « *Une famille habitant près de Marseille et ne trouvant aucune information par le canal associatif habituel nous contacte par téléphone quelques jours avant les dernières vacances de février. Je l'informe que nous avons une certaine expertise dans le domaine de l'accès à l'informatique mais que le problème de son fils dyslexique n'est peut-être pas de notre ressort immédiat. Peu importe, la maman insiste car elle souhaite lancer toute seule l'expérience de la reconnaissance vocale. La famille profite donc des vacances pour venir nous voir. Dans un premier temps, nous vérifions la capacité de l'enfant, âgé d'environ 13 ans, à être reconnu par la reconnaissance vocale. Le test est positif d'un point de vue purement technique. Vient ensuite le projet d'utilisation. Il faut tout d'abord savoir que l'algorithme du logiciel est conçu sur le principe suivant: si le logiciel n'est pas corrigé, c'est que la compréhension a été bonne. La conséquence est que si des fautes répétées ne sont pas corrigées, la qualité de la reconnaissance se détériore. Aussi, il est nécessaire que l'utilisateur surveille en permanence si le logiciel comprend correctement en relisant ce qui s'écrit automatiquement. Imaginant que cette relecture serait difficile par l'élève, nous suggérons l'utilisation d'une des spécificités du logiciel consistant à ne pas enregistrer cette auto-dégradation du logiciel. Les parents décident de faire l'acquisition du logiciel et nous profitons des quelques jours restants avant leur retour en Provence pour planifier deux séances*

21. Isima-L&T.I (www.isima.fr/lti/)

22. Rapsodys (rapsodys.paysdecaux@wanadoo.fr)

23. Editdys a d'ailleurs obtenu le Cirec (Concours international de recherches éducatives et de créations pédagogiques: www.cirec-icerc.org/) d'Or au salon Educatec de novembre 2005.

24. Daniel Girard, directeur de Vocalisis (www.vocalisis.com/).

de formation de 3 heures. Ce fut l'étonnement des parents et des novices que nous étions de découvrir que l'enfant dictait parfaitement et était, les coudes bien posés sur le bureau, tout à fait capable de maîtriser sa prononciation mais aussi la lecture-vérification jusqu'au processus de correction. Ce fut une séquence émotion ! Quelques mois après, j'ai eu l'occasion de recontacter les parents qui me confirmaient que leur enfant avait totalement assimilé et maîtrisé ce nouvel outil d'écriture et qu'il produisait maintenant seul à la maison mais aussi à l'école tous ses devoirs ».



Un élève écrit en dictant à l'aide du logiciel Editdys.

Inspiration²⁵ constitue un logiciel de planification permettant à l'enfant de se représenter visuellement et graphiquement la définition de ses objectifs et l'organisation de ses idées. Le graphe *idéateur* construit par Inspiration hiérarchise les idées, en idées principales et en idées secondaires. Le plan peut être à tout instant modifié par l'élève et reconstruit automatiquement avec les transformations. Reposant sur les travaux théoriques d'un chercheur britannique, Tony Buzan²⁶, c'est une sorte de carte conceptuelle qui aide à penser, à approfondir ce que l'on vient de penser et à organiser visuellement ses activités. Le graphe est composé de bulles de textes ou d'images reliées par des traits ou des flèches. D'une certaine manière cela ressemble un peu à l'organigramme que construit l'informaticien avant de programmer son application. Pour l'enseignant cette carte conceptuelle permet de lire la structure cognitive de son élève, d'identifier et de corriger les fausses conceptions, d'évaluer les connaissances et d'entraîner les habiletés métacognitives de l'apprenant : toutes choses bien utiles pour l'éducation d'un élève en difficulté comme l'élève dyslexique.

25. Inspiration est disponible chez Demarque (inspiration.demarque.com/applicationWeb/pages/publique/index.php) ou Cecilia/dyslexie.

26. Tony Buzan, site en anglais : <http://www.mind-map.com/EN/index.html> ou informations en français sur les travaux de ce chercheur par Stéphane Seuret sur son site personnel : mypage.bluewin.ch/a-z/e-space/index.html/

DES RESSOURCES UTILES POUR DES ÉLÈVES DYSLEXIQUES

Rappelons que la dyslexie se définit comme une **difficulté durable d'apprentissage de la lecture et d'acquisition de son automatisme**, chez des personnes d'intelligence normale, ne présentant aucun trouble sensoriel (visuel ou auditif) ou psychologique préexistant. Sa nature, son intensité et son éventuelle association avec d'autres troubles comme ceux du langage oral conduisent à un déficit langagier plus ou moins important reconnu par *Le guide-barème pour l'évaluation des déficiences et incapacités des personnes handicapées*.

Lorsque cette déficience langagière est supérieure à 50 % elle ouvre droit à plusieurs prestations telles :

- l'attribution de l'Allocation d'éducation spéciale (AES) et une participation aux frais engagés par la famille (sous forme de complément) ;
- la mise en place d'un Projet d'accueil individualisé (PAI) ou d'un Projet individuel d'intégration scolaire (P2IS) permettant un aménagement du temps scolaire ;
- l'obtention pour les examens d'un tiers du temps supplémentaire ;
- **la possibilité d'utiliser des aides techniques palliatives en classe ;**
- **et si l'élève est intégré, la mise à disposition d'outils** ²⁷ pouvant aider sa scolarité comme **un ordinateur et des logiciels spécifiques** financés par l'État, via les Inspections académiques (scolarisation dans le 1^{er} degré) et les rectorats (scolarisation en collège et lycée).

EN CONCLUSION

...à ce tour d'horizon non exhaustif, rappelons avec Catherine Péries que les aides techniques utiles aux élèves présentant des troubles sévères du langage écrit peuvent se décliner en quatre grandes familles : les aides à l'entraînement et à la remédiation (ex : Lectra, Lectron, Les langagiciels, Play-On et Scargouli), les aides à la planification et l'organisation des idées (ex : Inspiration), les aides à l'information écrite par l'agrandissement (ex : ZoomText) ou la numérisation (ex : Omnipage) associée à la lecture vocale, enfin les aides à l'écrit (ex : Editdys et l'aide vocale de Dragon naturally speaking).

Pour l'enseignant, les outils techniques d'aide aux élèves dyslexiques se déploient ainsi dans deux grands champs d'action, **la remédiation** et la correction des troubles principalement liés à la dysorthographe et **la compensation** des difficultés rencontrées par l'élève dans sa scolarité.

Dans l'action auprès de l'élève dyslexique, outre les parents, l'enseignant n'est pas le seul acteur important, l'orthophoniste joue un rôle essentiel. Aussi la scolarité de ces enfants doit se construire et se conduire en continuité avec la rééducation orthophonique et l'usage des aides techniques doit être progressive : peu nombreuses car moins prioritaires à l'école maternelle, ces aides peuvent être introduites lors des apprentissages systématisés dans le primaire puis maîtrisés peu à peu par l'enfant lui-même à la fin du cycle 3, et devenir très efficaces lorsque la demande d'écrits augmente brutalement, c'est-à-dire dans le second degré.

27. Circulaires du 5 avril 2001 (BO n° 15 du 12 avril 2001) et du 29 octobre 2001 (BO n° 41 du 8 novembre 2001).

Enfin, il nous semble également utile d'insister sur le fait que dans le cadre de la classe accueillant des élèves dyslexiques, l'important est de construire des environnements pédagogiques cohérents, articulant étroitement les démarches et les aides techniques. La présence de tels outils en classe n'est qu'une condition nécessaire mais non suffisante à l'apprentissage de l'élève, l'essentiel reposera ensuite à la fois sur le talent et l'engagement dans l'action de l'enseignant et plus encore sur la motivation, l'autonomie et la confiance de l'enfant en ses propres capacités et dans le soutien de son entourage.



Des sites pour aller plus loin

<http://www.education.gouv.fr/discours/2001/plandyslexie.pdf>

<http://www.apedys.org/dyslexie/article.php?sid=35>

<http://www.coridys.asso.fr/>

<http://ais.edres74.ac-grenoble.fr/parents/quoi/dyslexie/bulletin4AF.pdf>

http://www.grenoble-universites.fr/60956556/0/fiche_SANTE__pagelibre/

<http://www.cecias.com/dyslexie/>

<http://www.vocalisis.com/Dyslexie.html>